

Décision modificative n°1 – Budget PRINCIPAL

SÉANCE DU MARDI 26 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mercredi 20 mai 2026, s'est réuni en salle du Conseil à THIERS, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Lawrence JULLIEN DE POMMEROL, Anne LE BRAS, Louis Emmanuel BODINAT, Claire LOPEZ, Jean-François AUROY, Karine LEGRAND, Siome SEKHARI, Palmyre SANNAJUST, Laetitia BERNARD, Henri-Louis FAYET, Delphine BOUYASSE, Roger MORAND, Clothilde JOURDAIN, Mehmet Ali YILMAZ, Patricia MUSLER, Vincent PIEDGRAND, Serap ALP, Christophe SAUZEDDE, Cécile MINCHIN, Bruno BARGES, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard BLOC, Hanifé OZKAN, Eddy DUPORT ;

Étaient absents ayant donné pouvoir :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

Christophe CAPRON pouvoir à Louis Emmanuel BODINAT ;

Martine BERMUDEZ pouvoir à Delphine BOUYASSE ;

Cristelle DALBOS pouvoir à Francis ROUX ;

Sandrine DUCOS pouvoir à Gérard BLOC ;

Étaient absents :

Duran YILMAZ ;

Secrétaire de séance :

Anne LE BRAS a été désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

Conseillers EN EXERCICE	Conseillers PRÉSENTS	Conseillers REPRÉSENTÉS	Total VOTANTS	Conseillers ABSENTS
33	28	4	32	1

Le quorum étant atteint conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer.

Décision modificative n°1 – Budget PRINCIPAL

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l’instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°260224_53 du 24 février 2026 approuvant le budget primitif du budget PRINCIPAL ;

Vu la délibération n°260224_29 du 24 février 2026, approuvant la reprise anticipée et affectation provisoire des résultats 2025 du budget PRINCIPAL ;

Vu la délibération n°260526_23 du 26 mai 2026 approuvant l’affectation définitive des résultats 2025 du budget annexe EAU ;

Vu la délibération n°260526_24 du 26 mai 2026 approuvant l’affectation définitive des résultats 2025 du budget annexe ASSAINISSEMENT ;

Vu la délibération n°260526_25 du 26 mai 2026 approuvant l’affectation définitive des résultats 2025 du budget PRINCIPAL ;

Considérant l’affectation définitive de résultats des budgets annexes EAU et ASSAINISSEMENT et du budget PRINCIPAL, il est nécessaire de réajuster les crédits budgétaires en section d’investissement, sur le compte 001 – Résultat de la section d’investissement pour un montant total de + 248 724,42 euros et en section de fonctionnement, sur le compte 002 – Résultat de la section de fonctionnement pour un montant total de + 643 521,42 euros ;

Considérant qu’une partie des résultats de la section de fonctionnement seront transférés à la régie des eaux de Thiers Dore et Montagne (TDM) et que le reste permettra à la Commune de faire face aux annulations demandées qui pourraient être effectuées sur les facturations antérieures à 2026, il est nécessaire de réajuster les crédits budgétaires en dépenses de fonctionnement afin de pouvoir effectuer les écritures comptables correspondantes ; Il sera ajouté sur le chapitre 65, compte 65888 – Autres charges de gestion courantes un montant de + 642 969,02 euros et sur le chapitre 67, compte 673 – Annulation sur exercice antérieur un montant de + 552,40 euros ;

Considérant que les résultats d’investissement des budgets annexes EAU et ASSAINISSEMENT seront transférés en intégralité à la régie des eaux de TDM, il est nécessaire d’inscrire des crédits budgétaires nécessaires pour ce transfert ; il sera ainsi ajouté en dépenses d’investissement au chapitre 10, sur le compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé la somme de + 248 724,42 euros ;

Considérant la volonté du Conseil Municipal de revoir à la baisse les investissements votés au budget primitif 2026, il est nécessaire de réajuster les crédits budgétaires en dépenses d’investissement au chapitre 20 pour un montant de – 60 000,00 euros, au chapitre 21 pour un montant de – 15 560,00 euros et au chapitre 23 pour un montant de – 400 346,48 euros ; Il sera également réajusté en recettes d’investissement au chapitre 13 la somme de – 44 107,59 euros, au chapitre 16, la somme de – 426 608,89 euros et au chapitre 021 la somme de – 5 190,00 euros ;

Considérant que suite à la réception de l’état de notification des produits prévisionnel et des taux d’imposition des taxes directes locales 2026 et de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), il s’avère que les recettes du budget primitif ont été surévaluées, il est nécessaire de réajuster le chapitre 73 pour un montant de – 32 119,00 euros et le chapitre 74 pour un montant de - 132 203,00 euros ;

Considérant la baisse des dotations en recettes de fonctionnement et la volonté du Conseil Municipal de baisser les dépenses de fonctionnement sur plusieurs postes, il est nécessaire de réajuster les dépenses de fonctionnement au chapitre 011 pour un montant de – 158 223,51 euros, au chapitre 65 pour un montant de – 908,49 euros et au chapitre 023 pour un montant de – 5 190,00 euros ;

Il est proposé la décision modificative suivante :



Ville de Thiers

CM 26.05.2026
Délibération n°31

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
Dépenses et recettes réelles de fonctionnement				
<i>Chapitre 011 – Charges à caractère générales</i>				
D/011/60623 – Alimentation		- 93,02 €		
D/011/60628 – Fournitures non stockées		- 27 684,49 €		
D/011/60631 – Fournitures d'entretien		- 4 285,71 €		
D/011/60632 – Petit équipement		- 4 326,82 €		
D/011/60633 – Fournitures de voirie		- 1 961,28 €		
D/011/60636 – Vêtements de travail		- 1 428,57 €		
D/011/6064 - Fournitures administratives		- 2 044,31 €		
D/011/60668 - Produits pharmaceutiques		- 183,50 €		
D/011/6067 - Fournitures scolaires		- 5 142,86 €		
D/011/6068 - Autres matières et fournitures		- 22,86 €		
D/011/611 - Prestation de services		- 3 140,00 €		
D/011/6132 - Location immobilière		- 1 117,13 €		
D/011/61351 - Location matériel roulant		+ 892,08 €		
D/011/61358 - Autre location		- 2 436,71 €		
D/011/61521 – Entretien terrain		- 3 724,57 €		
D/011/615221 – Entretien bâtiments publics		- 36 196,85 €		
D/011/615228 – Entretien Autres bâtiments		+ 542,00 €		
D/011/615231 – Entretien voirie		- 2 000,00 €		
D/011/615232 – Entretien réseaux		- 1 314,37 €		
D/011/61551 – Entretien matériel roulant		- 1 898,58 €		
D/011/61558 – Entretien et réparation autres biens mobiliers		- 4 366,18 €		
D/011/6156 – Maintenance		+ 5 690,00 €		
D/011/6182 - Documentation		- 571,43 €		
D/011/617 - Etudes et recherches		- 428,57 €		



Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le 10/06/2026

ID : 063-216304303-20260526-260526_31-DE



CM 26.05.2026

Délibération n°31

D/011/6184 -Versements à des organismes de formation		- 12 857,14 €		
D/011/62268 – Autres honoraires		- 171,43 €		
D/011/6228 – Divers		- 15 398,34 €		
D/011/6231 – Insertion		- 151,01 €		
D/011/6234 – Réception		- 2 625,01 €		
D/011/6236 – Catalogues et imprimés		- 2 444,29 €		
D/011/6238 – Divers		- 2 339,86 €		
D/011/6245 – Transports personnes extérieures à la collectivité		- 3 199,86 €		
D/011/6261 - Frais affranchissement		- 378,57 €		
D/011/6262 – Frais de télécommunication		- 48,20 €		
D/011/627 – Frais bancaires		- 128,57 €		
D/011/6281 – Concours divers		- 480,71 €		
D/011/62876 – Remboursement de frais au GFP de rattachement		- 42,86 €		
D/011/6288 – Autres services extérieurs		- 20 713,93 €		
Sous total chapitre 011	4 687 984,39 €	- 158 223,51 €		
<i>Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes</i>				
D/65/65818 – Autres		- 908,49 €		
D/65/65888 – Autres charges de gestion courantes		+ 642 969,02 €		
Sous total chapitre 65	2 566 602,65 €	+ 642 060,53 €		
<i>Chapitre 67 – Charges exceptionnelles</i>				
D/67/673 – Annulation titres sur exercice antérieur		+ 552,40 €		
Sous total chapitre 67	15 000,00 €	+ 552,40 €		
<i>Chapitre 731 – Impôts et taxes</i>				
C/73/73111 – Impôt directs locaux				- 34 619,00 €
C/73/73118 – Autres contributions directes				+ 2 500,00 €
Sous total chapitre 731			9 717 205,00 €	- 32 119,00 €
<i>Chapitre 74 – Dotations et participations</i>				
C/74/74111 – Dotation Forfaire				- 77 233,00 €
C/74/741121 – DSR				+ 9 393,00 €
C/74/741123 – DSU				+ 498,00 €
C/74/748312 – DC RTP				- 168 199,00 €
C/74/74833 – Compensation au titre des exonérations des TF				+ 103 338,00 €
Sous total chapitre 74			3 255 217,39 €	- 132 203,00 €



Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le 10/06/2026

ID : 063-216304303-20260526-260526_31-DE



CM 26.05.2026
Délibération n°31

Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement		+ 489 199,42 €		- 164 322,00 €
Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement				
<i>Chapitre 002 – Résultat de la section de fonctionnement</i>				
C/002 – Résultat de la section de fonctionnement				+ 643 521,42 €
Sous total chapitre 002			3 084 669,17 €	+ 643 521,42 €
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d'investissement		- 5 190,00 €		
Sous total chapitre 023	2 686 229,52 €	- 5 190,00 €		
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement		- 5 190,00 €		+ 643 521,42 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT		+ 479 199,42 €		+ 479 199,42 €
Section d'investissement				
Dépenses et recettes réelles d'investissement				
<i>Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles</i>				
D/20/2031 – Etudes		- 60 000,00 €		
Sous total chapitre 20	189 704,00 €	- 60 000,00 €		
<i>Chapitre 21 – Immobilisations corporelles</i>				
D/21/2152 – Installations de voirie		- 11 000,00 €		
D/21/2158 – Autres installations, matériel et outillage technique		- 1 060,00 €		
D/21/2188 – Autres immobilisations corporelles		- 3 500,00 €		
Sous total chapitre 21	1 077 651,84 €	- 15 560,00 €		
<i>Chapitre 23 – Immobilisations en cours</i>				
D/23/2313 – Constructions		- 358 211,44 €		
D/23/2315 – Installation, matériel et outillage technique		- 10 000,00 €		
D/23/2318 – Autres immobilisations corporelles		- 32 135,04 €		
Sous total chapitre 23	4 529 176,25 €	- 400 346,48 €		
<i>Chapitre 10 – Dotations</i>				
D/10/1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé		+ 248 724,42 €		
Sous total chapitre 10	- €	+ 248 724,42 €		- €

Chapitre 13 – Subvention d'investissement				
C/13/1318 – Subvention d'investissement Autres organismes				- 44 107,59 €
Sous total chapitre 13			1 369 741,60 €	- 44 107,59 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées				
C/16/1641 – Emprunts				- 426 608,89 €
Sous total chapitre 16		- €	1 385 984,36 €	- 426 608,89 €
Total des variations des dépenses et recettes réelles d'investissement		- 227 182,06 €		- 470 716,48 €
Dépenses et recettes d'ordre d'investissement				
Chapitre 001 – Résultat de la section d'investissement				
C/001 – Virement de la section d'investissement				+ 248 724,42 €
Sous total chapitre 001			351 717,84 €	+ 248 724,42 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement				
C/021 – Virement de la section de fonctionnement				- 5 190,00 €
Sous total chapitre 021			2 686 229,52 €	- 5 190,00 €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre d'investissement		- €		+ 243 534,42 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT		- 227 182,06 €		- 227 182,06 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget PRINCIPAL telle que présentée ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

VOTES	POUR	26	
	CONTRE		
	ABSTENTIONS	6	Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard BLOC, Hanifé OZKAN, Eddy DUPORT et Sandrine DUCOS
	NE PREND PAS PART AU VOTE		

La secrétaire de séance,

Anne LE BRAS

Le Maire,

Francis ROUX

